





Maison Burle devenue la mairie actuelle

Le petit mot du Maire et son conseil

La vie du village a repris plus ou moins un cours normal, et nous avons enfin pu nous réunir autour d'un apéritif et d'un repas organisés et préparés par l'ensemble du conseil municipal et des agents communaux.

Nous vous remercions pour votre participation et avons passé un bon moment festif sous un beau soleil.

Noel approche.

La distribution des cadeaux pour nos enfants et nos séniors aura lieu en fin d'année et nous espérons pouvoir organiser les vœux du maire en début d'année 2023.

Les élus sont heureux d'accueillir les nouveaux arrivants sur la commune.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et un bon début d'année 2023.

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour rappel, tout enfant, dès 16 ans, doit se faire inscrire en mairie sur les listes de recensement militaire. Cette inscription déclenche la journée d'appel, dont l'attestation est indispensable pour tout examen d'état.

ÉTAT CIVIL

Naissance

Anaé CAMPO née le 17 mars 2022

<u>Mariage</u>

Mme PISANU Gianina et M. BOUTANT Jean-François se sont unis le 12 novembre 2022. Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.

Décès

M. GIORDANENGO Gérard né le 28 aout 1952 décédé le 11 avril 2022 Mme TETEREL Monique née le 14 décembre 1945 décédée le 8 juillet 2022 M. ARNAUD Georges né le 18 mars 1934 décédé le 7 novembre 2022.

Nous adressons à ces familles endeuillées nos sincères condoléances.

Les évènements

Réfection de l'Androne

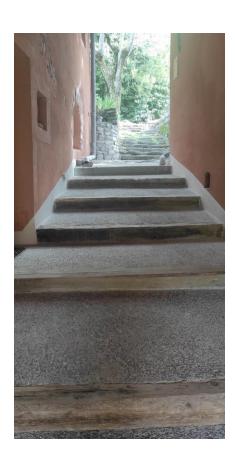
L'androne a été rénovée en régie avec l'agent communal, les conseillers municipaux et les habitants du village. Coût de la réfection est de 2 590,17€ subventionné par l'Etat.













Adressage







La nouvelle signalisation a été mise en place par l'employé communal avec l'aide des élus. Le coût total de l'opération d'adressage s'élève à 7199,18€ subventionné par le Département.

Sécurisation du cimetière et Installation du columbarium



Etat des enfeus avant démolition

L'opération a consisté à la démolition, le déblaiement et l'évacuation des gravats pour un coût de 6600€.

Le déplacement et l'aménagement du columbarium ont été effectués par l'employé communal, les villageois et les élus, pour un coût de 834€ TTC.

Columbarium et jardin du Souvenir



Hangar communal



Pose des menuiseries



Confection de la dalle





La première tranche des travaux du hangar communal est terminée. Le montant s'élève à 17 886€ TTC, pour la dépose et la pose des nouveaux ouvrants isolants, l'élargissement et la pose de la nouvelle porte de garage sectionnelle.

Pour la réalisation de la dalle, il a été nécessaire de décaisser le rocher affleurant sur une vingtaine de cm de profondeur. L'enduit de façade, l'isolation des murs et du plafond, l'électrification et la plomberie font parties d'une deuxième opération.

Voirie du village







La réfection de la chaussée sur le tour du village a été rendue nécessaire suite au passage de la fibre optique qui a fortement dégradé la chaussée sur sa partie centrale.

Le montant de cette opération s'élève à 40 956,84€TTC subventionné par l'Etat et le Département.



Travaux sur le réseau d'eau potable



Des travaux de remise en état du réseau d'eau ont eu lieu sur la partie alimentant le gite « le petit génépi » anciennement « la bulle », rue des Jurans.

Nous avons demandé le renfort de l'employé communal avec le matériel de terrassement de la commune de Turriers.

Une tranchée a été réalisée afin de remplacer la conduite existante pour rendre un débit normal.

L'entreprise L&D Plomberie chauffage a réalisé la pose d'un regard isolé et d'un nouveau compteur.

Fuite d'eau route de la Freyssinie

Grace à la bienveillance d'un agriculteur, une importante fuite d'eau sur un raccordement chez un particulier a été localisée.

L'agent communal a pu, à la suite du terrassement réalisé par l'agriculteur, procédé au remplacement d'une vanne défectueuse.

Une autre fuite a pu également être détectée et réparée au lieu-dit Romette.

N'hésitez à appeler les services techniques de la mairie si vous constatez une anomalie.



Eclairage public

Dans le cadre de la campagne sur la transition énergétique, la commune mène une réflexion sur la pose d'horloges astronomiques pour l'extinction nocturne de l'éclairage public. Des devis sont à l'étude.

Apéritif et Repas Communal







Il était temps de nous retrouver autour d'un évènement festif.

La mairie a organisé un apéritif suivi d'un repas, le dimanche 28 aout 2022, où tous les villageois étaient conviés. Cette manifestation a rassemblé 90 personnes.

L'immense chapiteau qui nous a permis de nous réunir à l'ombre nous a été prêté par la C.C.S.B (Communauté de Communes) ainsi que les bancs et les tables.

Cette journée a pu se dérouler sous les meilleures hospices grâce à l'aide de l'ensemble du conseil municipal, du personnel de la mairie, et des villageois et une météo très favorable.

A l'issue du repas, une partie de pétanque a été organisée spontanément.

Monsieur le Maire et son conseil remercient l'ensemble des personnes présentes à l'occasion de cette manifestation réussie.

COMITE DES FÊTES L'A.B.C. D

Après 2ans d'inactivité liée au climat sanitaire, le Comité des Fêtes (l'A.B.C. D) de Bellaffaire a organisé un concours de mounes qui s'est déroulé le vendredi 4 novembre 2022 en soirée.

Une vingtaine d'équipe a pu se rencontrer pour jouer plusieurs parties en toute convivialité. Les joueurs étaient locaux, et des acharnés venus de Gap, Charance, La Roche des Arnaux, le Col de Cabre, Seyne les Alpes et Selonnet qui avaient fait le déplacement.

Les gagnants sont repartis avec des filets garnis et des bons d'achat en colis de viande locale.



Vendredi 13 Janvier 2023 à 20h aura lieu l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes à la Salle Polyvalente de Bellaffaire.

Je serais heureuse, ainsi que les membres de l'A.B.C. D de vous accueillir pour cette assemblée générale.

Nous sommes une association de personnes bénévoles peu nombreuses qui consacrent de notre temps et de notre énergie pour animer notre village.

Nous aimerions que l'association s'étoffe de membres qui aient envie de s'impliquer, pour que les manifestations puissent perdurer.

Nous avons besoin de nouvelles idées et de bonne volonté.

La Présidente, Aline DAUMAS

Les services communaux

SERVICE PORTAGE de REPAS et MINI BUS

Service de portage de repas à domicile

La commune effectue trois rotations par semaine, pour couvrir l'ensemble des repas fournis par l'entreprise ESMIEU de Théus.

Commande : chaque habitant peut passer commande auprès de la secrétaire de mairie

(au 04.92.55.16.94) au plus tard le mercredi jusqu'à 15 heures pour tous les repas de la semaine suivante.

<u>Mode de livraison</u> : en liaison froide transportés en boîtes isothermes (repas à réchauffer suivant les menus)

Fréquence : chaque livraison peut englober les repas du midi et du soir en fonction de la demande.

- le lundi matin : repas du lundi et mardi
- le mercredi matin : repas du mercredi et jeudi
- le vendredi matin : repas du vendredi, samedi et dimanche

Composition et prix des repas :

Un repas au prix de 9 € comprend :

- Une entrée
- Un plat principal
- Un fromage ou laitage
- Un dessert

Il est également possible de commander un potage pour le soir pour 1 € supplémentaire

Il est à noter que ce service de portage de repas sera interrompu durant les congés annuels (environ 5 semaines par an).

Service de transport de personnes le mercredi

Un déplacement en minibus est prévu le mercredi matin pour vous permettre de vous rendre dans les services et commerces de proximité des villages avoisinants. Le minibus vient vous chercher à votre domicile et vous y ramène.

Inscriptions:

Chaque habitant devra réserver son déplacement auprès de la secrétaire de mairie (04 92 55 16 94) au plus tard le vendredi jusqu'à 15 heures pour tous les déplacements de la semaine suivante, le mercredi.

Tarifs et horaires :

Espinasses-Remollon : 7 €

Départ de votre domicile entre 8 h 30 et 9 h 00.

Retour à votre domicile entre 11 h 30 et 12 h 00.

La facturation se fera en fin de mois, par titre de recette auprès du trésor public.

Nous avons pérennisé le service de livraison de courses. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, il est possible de faire une liste de courses au tarif de 7€ ou de privilégier un drive à super U Remollon au tarif de 3.50€ (délibération 2021-024).

COLLECTE des ORDURES MENAGERES



Monsieur le Maire a signé la convention d'accès à la déchetterie de Théus pour les résidents jusqu'en 2024. Le dépôt des encombrants à la déchetterie (Plaine de Théus) est gratuit.

Profiter de ce service gratuit éviterait les dépôts sauvages qui ont lieu régulièrement au niveau des lieux de collecte des ordures ménagères.

Le temps passé par l'employé communal à ramasser, trier et à porter à la déchetterie est du temps qui n'est pas consacré à la commune.

Il faut savoir que les ordures ménagères ne sont pas incinérées. Elles partent donc à l'enfouissement pour un coût **3** fois plus élevé que le tri de nos déchets (emballages, verre, papier et cartons).

Si ces incivilités devaient persister, nous envisagerions l'installation d'une vidéo surveillance.

HORAIRE de la MAIRIE

La mairie est ouverte les LUNDI, MERCREDI, VENDREDI de 8h30 à 15h30.

Coordonnées téléphoniques 04.92.55.16.94 ou 09.64.30.30.76

Adresse mail: mairie.bellaffaire@wanadoo.fr

Site internet de la commune : www.bellaffaire.fr